



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR MUNICIPAL ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

Les employés de la municipalité de Délage ont à cœur d'offrir des services de qualité aux citoyens. C'est aussi l'opportunité d'évoluer dans un environnement stimulant, que ce soit dans divers domaines : service à la clientèle, gestion documentaire, secrétariat, finances, administration, aménagement du territoire et urbanisme, hygiène du milieu et environnement et travaux publics. La Municipalité veut se doter d'un **système de relève** en invitant les jeunes diplômés à se joindre à l'équipe qui saura transmettre les compétences et les savoirs de son organisation. Cette relève poursuivra le service à la population.

SOMMAIRE DE LA DESCRIPTION DES TÂCHES :

Sous la supervision de la directrice générale, le titulaire du poste voit à l'application de la réglementation d'urbanisme et la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le règlement relatif à l'écoulement des eaux des cours d'eau, le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q.2.R22), l'émission des permis et certificats (constructions, rénovations, piscines), collectes des matières résiduelles, les eaux usées, vidange des boues septiques, etc. ainsi que des avis d'infraction aux règlements selon les procédures édictées sur l'ensemble du territoire de la Municipalité. Assurer le bon fonctionnement de tous les systèmes de pompes selon les règlements et les normes applicables en collaboration avec le contremaître. Il est responsable d'expliquer aux citoyens les divers règlements et lois en vigueur, de répondre aux demandes de permis et aux diverses plaintes, d'inspecter les lieux et d'émettre des avis et constats d'infraction et aussi représenter la Municipalité ou un citoyen devant les tribunaux, le cas échéant. Finalement, il doit répondre à toutes les demandes relatives du service de l'environnement et de l'hygiène du milieu. Il a le souci de bien servir les citoyens tout en faisant respecter le plan d'urbanisme afin d'assurer une utilisation rationnelle de l'espace, de préserver l'harmonie des différents milieux et la qualité de vie des citoyens.

EXIGENCES DU POSTE :

1. Détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires soit en aménagement du territoire, environnement, sciences biologiques, écologie, urbanisme ou inspecteur en bâtiments ou toute autre formation jugée pertinente ou détenir le diplôme d'OMBE (officier municipal en bâtiment et en environnement).
2. Être une personne organisée, responsable et savoir faire preuve d'autonomie et de rigueur.
3. Connaissances du logiciel AccèsCité territoire, Windows, MS Office, JMap (logiciels de cartographie sont un atout).
4. Posséder de grandes habiletés en communication écrite et verbale (être bilingue est un atout).
5. Faire preuve d'habiletés relationnelles, de tact, d'écoute, de courtoisie et service à la clientèle.
6. Être citoyen canadien ou résident permanent.
7. Posséder un permis de conduire valide de classe 5.
8. Détenir des cartes de compétence en eau potable et eaux usées ou être prêt à prendre la formation requise.

APTITUDES ET CONNAISSANCES :

1. Aptitude à la résolution de problèmes
2. Posséder un sens élevé de planification et d'organisation
3. Avoir le souci du détail
4. Capacité de bien travailler en équipe
5. Connaissance approfondies des lois et règlements en lien avec l'emploi

Un salaire annuel variant entre 44 444 \$ et 50 505 \$ selon la grille salariale de la convention collective en vigueur (notamment un régime de retraite et plan d'assurances collectives). Le nombre d'heures garanti par semaine est de 35 heures. Ce poste est à temps complet.

Les personnes qui désirent soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre d'accompagnement, **au plus tard le 12 août 2022 à 13h00**, et ce, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Vous pouvez également communiquer par courriel : directiongenerale@deleage.ca.

Offre d'emploi
Inspecteur municipal, Hygiène du milieu et environnement
Joanne Poulin
Directrice générale et Secrétaire-trésorière
Municipalité de Délage
175, Route 107, Délage (Québec) J9E 3A8

Seules les personnes retenues seront communiquées.

La Municipalité de Délage applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Afin d'alléger le texte, le masculin a été utilisé.